



VISITES COURS D'ÉCOLES EN TRANSITION

École primaire Rochegude - Albi



Cour et bâtiments après rénovation - 2026

Le groupe scolaire de Rochegude est composé de 10 classes, un restaurant scolaire et un centre de loisirs, vient de bénéficier d'importants travaux de rénovation et d'amélioration énergétique.

Un nouveau préau à été construit ainsi qu'une extension du restaurant scolaire.

En parallèle des travaux sur les bâtiments un travail de transformation et de végétalisation des cours a été entrepris.

Ce travail sur les cours s'est fait en concertation avec les enseignants.

L'ensemble des travaux a duré 9 mois et on été réalisés en 2025. Les travaux de la cour ont eu lieu pendant les vacances de fin d'année et ont été livrés en janvier 2026.

C'est l'entreprise Eiffage qui a réalisé le chantier des espaces extérieurs. La maîtrise d'œuvre était assurée par les services techniques de la ville d'Albi.

Le service espaces verts gère et entretien l'ensemble des cours d'écoles d'Albi.

Les arbres en place on été récupérés du précédent aménagement. A terme une haie sera plantée de manière à conforter la limite entre l'avenue Frédéric Mistral et la cour.



Cour et bâtiments avant rénovation - 2023



L'espace engazonné qui borde la nouvelle extension de la cantine.

Maîtrise d'ouvrage

Ville d'Albi

Concepteurs -

C+2B Architecture (m), Betem, Transition Ingénierie, Ecotem, Emacoustic, Antea

Maîtrise d'œuvre

Traitée en régie par les services de la ville d'Albi

Surfaces aménagées

Environ 1 000 m² dont 470m² déminéralisées

Coût de réalisation HT

Coût des travaux de la cour : XXX €

Calendrier

Travaux sur la cour réalisés pendant les vacances de décembre 2025 > Janvier 2026



Photo aérienne après rénovation - 2026



Photo aérienne avant rénovation - 2023

La Ville poursuit un programme pluriannuel de déminéralisation et de renaturation des cours d'école qui s'est intensifié depuis 2023 (Viscose, Lapérouse-Carpentier, Aubrac, Rochegude, Mazicou, Saint-Exupéry, Fieu, Herriot, Nougato-Teyssier et Salvan de Saliès). Cela comprend la création d'espaces de jeux, d'amphithéâtres, la plantation d'arbres et d'arbustes... L'été dernier, c'est la cour de l'école de la Curveillère qui a été réaménagée pour 350 000 €. 470 m² ont été déminéralisés et des espaces en enrobé ont été renouvelés avec une couleur plus claire pour réduire la chaleur. Les arbres sont plantés à l'automne, des espèces résistantes à la sécheresse et offrant de l'ombrage à l'âge adulte sont sélectionnés.



Une cour principalement recouverte d'enrobé et disposant de peu d'espace plantés.



Des espaces plantés protégés par des ganivelles et des allées traitées en enrobé clair drainant.

École primaire de Saliès



L'espace de grimpe et le toboggan tirent parti du talus, ils sont accompagnés en partie basse d'un support amortissant en copeaux de bois.



Une allée en terre pierre engazonnée bordée par des massifs plantés. Certains sont protégés pas des ganivelles basses en châtaignier.

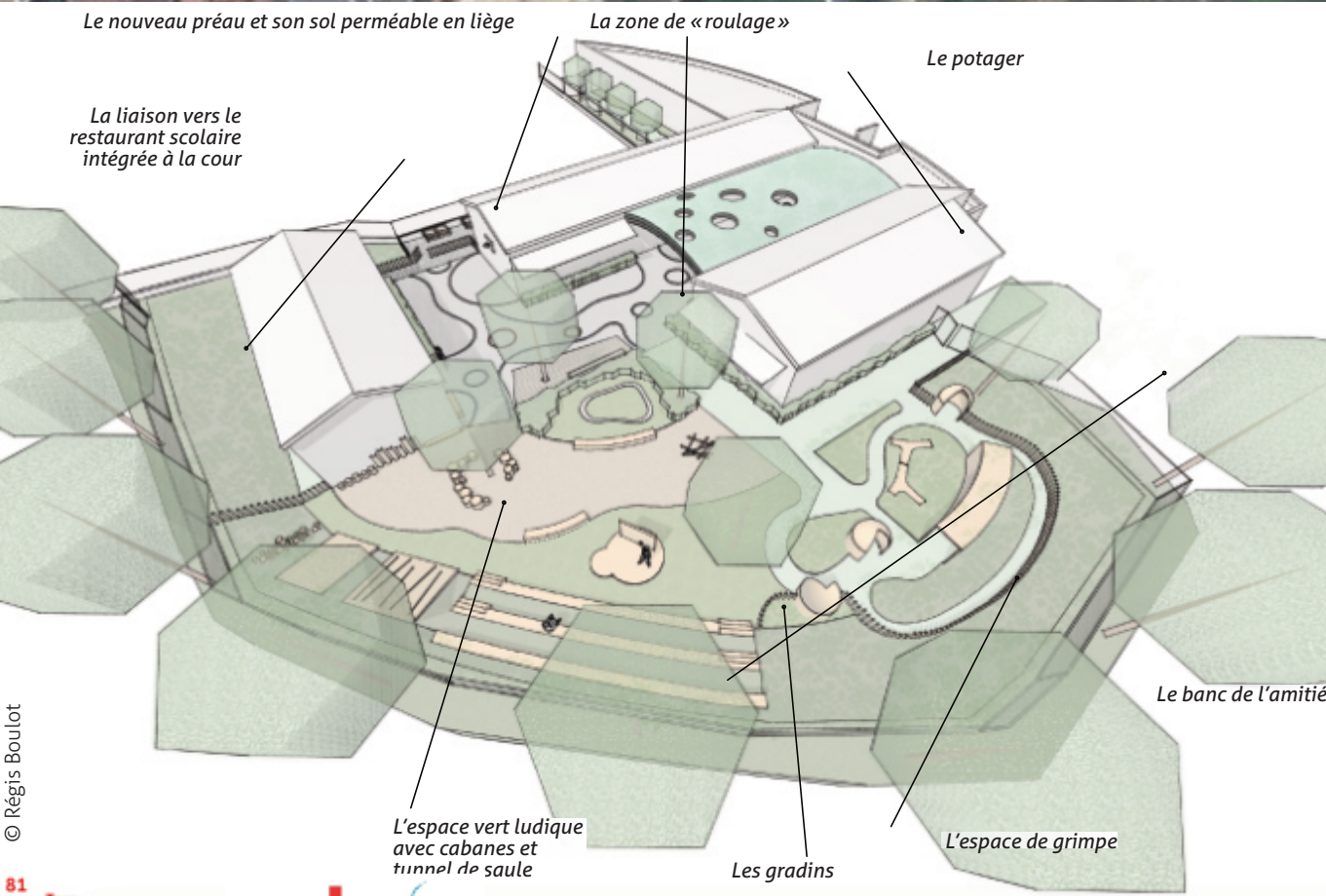
Une des premières cours revégétalisées dans le Tarn
Les aménagements réalisés s'inscrivent dans une démarche à la fois fonctionnelle, ludique et écologique. Le bois est largement utilisé pour les clôtures, le mobilier et les jeux.
Le recyclage des matériaux issus de la déconstruction a été intégré sur les nouveaux cheminements. Les sols combinent espaces végétalisés et matériaux drainants. Enfin, les plantations apportent fraîcheur et supports pédagogiques.

Les aménagements de la cour ont été repensés afin de diversifier les activités, de s'adapter au changement climatique, de placer la santé et le bien-être des usagers au cœur du projet et de sensibiliser à l'environnement et à la biodiversité.
Avant le lancement du projet, la cour de l'école était conçue comme un espace aseptisé, facile à entretenir mais peu attractif. Espace vide, elle offrait peu de possibilités de jeux ou d'usages. Les grilles blanches, très présentes, renforçaient cette image austère. L'omniprésence du bitume associée au manque d'ombre faisait de la cour un véritable îlot de chaleur. Enfin, les espaces périphériques, notamment le talus enherbé, étaient peu ou pas utilisés.
Les travaux ont été programmés en huit phases, échelonnées entre février et août 2025.
La première étape, consistant en la démolition de certains murs de soutènement, a été réalisée conjointement par les parents d'élèves et la mairie. Les autres phases ont été menées soit pendant les vacances scolaires, soit en temps occupé. L'installation du chantier a été anticipée afin de permettre la réalisation de certains travaux tout en maintenant l'école en fonctionnement.



Le banc de l'amitié offrant différentes hauteurs d'assises et les nouveaux espaces plantés.

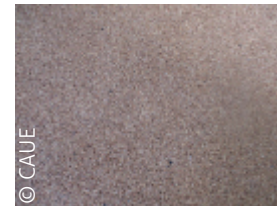
École primaire de Saliès



École primaire de Saliès



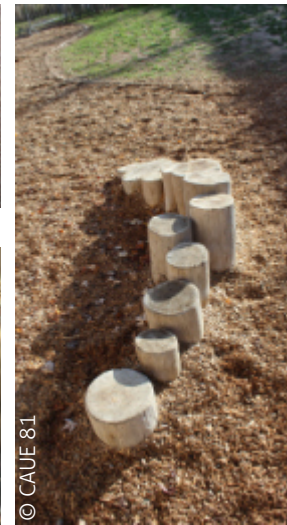
Nouvelle structure du préau et son sol en liège perméable



Détail sol souple en liège



Bordures bois à chevrons



Jeu en rondins de bois et copeaux



Après réaménagement



Avant travaux

Maîtrise d'ouvrage

Commune de Saliès (81)

Concepteurs - Maîtrise d'œuvre

Sandra Périé, architecte : Restaurant scolaire et préau. Régis Boulot, architecte urbaniste : Cour de l'école

Type de mission

Mission complète de maîtrise d'œuvre

Surfaces aménagées

Environ 1 300 m² et 150 m² pour le préau

Coût de réalisation HT

Coût des travaux de la cour : 121 770 €

Coût des travaux du préau : 151 130 €

Calendrier

Accompagnement CAUE : étude sur la cour 2022

Études et travaux : 2024 > Septembre 2025



Un accompagnement pour vos projets

Vous avez un projet pour votre cour d'école ?

Rejoignez l'opération groupée proposée en partenariat avec le CAUE du Tarn.

6 communes seront accompagnées sur 2026/2027

L'animation sera composée :

- De temps collectifs : visites, ateliers thématiques...
- De temps individuels : **Du diagnostic jusqu'à la proposition des préconisations** assortis de références pour s'inspirer, le tout dans une **démarche participative** réunissant l'ensemble des acteurs de la cour d'école (élus, équipes pédagogiques, élèves, parents d'élèves, agents d'entretien...).

Une contribution forfaitaire restera à charge de chaque commune (1 000 € par commune) par le biais d'une convention établie avec le Pôle Territorial.

Au-delà de la convention, l'accompagnement du CAUE pourra se poursuivre, à la demande de la commune, jusqu'au choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre.